

Le prochain stage de formation des intervenants ERJ se déroulera au printemps 2020. Notez bien qu'un stage complet comporte 2 modules à suivre impérativement sur les 2 week-ends programmés.

- **Le module 1 est programmé à Montreuil les samedi 28 mars dimanche 29 mars 2020**
- **Le module 2 est programmé à Montreuil les samedi 18 avril et dimanche 19 avril 2020**

Pour remplir et rentabiliser un stage complet, il faut entre 16 et 20 stagiaires.

Un module de stage dure du samedi 14 h au dimanche 17 h, en pension complète. Le stagiaire ne paye rien durant son stage. L'hébergement de la nuit du samedi-dimanche est pris en charge à l'hôtel par la FFMC, ainsi que le souper du samedi soir, le petit-déjeuner du dimanche matin (à l'hôtel) et le déjeuner du dimanche midi... en groupe.

Rappel des modalités de présentation d'un candidat :

Il revient à une antenne de présenter un (ou plusieurs) candidat. Ce **candidat doit être un adhérent actif avec au moins une année d'expérience à la FFMC** et qui s'engage à se rendre disponible, une fois formé, pour réaliser des interventions ERJ en milieu scolaire (ou apparentés, CFA, etc...), en binôme et sous la responsabilité de son antenne qu'il tient informé en permanence.

Pour déclarer une candidature, l'antenne demandeuse et le candidat doivent lire, accepter et signer la charte ERJ que je vous transmets en pièce jointe. L'antenne participe aux frais de stage de son candidat avec le versement d'un chèque d'un montant minimum de 100 € à l'ordre de FFMC-TN. Sachez que le coût moyen de formation d'un stagiaire tous frais confondus revient à la FFMC à environ 500 € par candidat (hébergement, repas, prestations des formateurs...)

Si l'antenne présente deux ou trois candidats, elle doit émettre un chèque unique pour chaque candidat (ceci pour permettre de lui renvoyer son chèque en cas de non-admission éventuelle d'un de ses candidats).

Les renseignements demandés lors de la présentation d'un candidat doivent être complets (coordonnées complètes, N° d'adhérent et lisiblement renseignées) sur le dernier volet de la Charte à renvoyer (charte en pièce jointe).

Le dossier de candidature constitué du dernier volet de la charte rempli + un chèque par candidat émis par l'antenne demandeuse doit être envoyé, sous enveloppe postale à « stage ERJ-Secrétariat national, FFMC, 8 rue Jean-Jacques Rousseau, 93100

Montreuil ».

C'est l'antenne (via son coordinateur, un membre du CA ou un référent ERJ pour l'antenne) qui est responsable d'une candidature, c'est à l'antenne de suivre cette candidature.

Si l'antenne souhaite préalablement annoncer (ce qui est mieux) une candidature par un courriel à mon attention (donc en réponse directe à ce présent courriel), merci de m'indiquer toutes les coordonnées complètes de votre candidat et de signer votre message (votre vrai nom, votre antenne d'appartenance) et de m'indiquer un N° de téléphone où je puisse rapidement vous rappeler.

Dès que je reçois une candidature et qu'elle est valide (chèque OK, renseignements OK, candidat OK, documents demandés OK, activité ERJ de l'antenne OK ou projet ERJ OK si l'antenne n'a encore aucun intervenant), j'inscris le candidat sur un tableau et je le tiens informé, ainsi que son antenne. Je tiens toutes les informations reçues à disposition permanente de la Commission ERJ et de mes camarades du SN et du BN.

L'inscription au stage se fait par ordre d'arrivée des dossiers complets. La clôture des inscriptions est actée un mois avant le début du stage, elle est donc fixée au 28 février prochain.